

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Languieux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON
Messieurs Alain LE CARROU, Jean-Pierre REGNAULT, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Adrien ARNAUD, Pierre-Marie CARSIN, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ

Absents excusés Mesdames Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL)
Messieurs Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Françoise HURSON), Claude DESANNEAUX (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Nadège PICOLO), Jean-Louis ROUAULT (pouvoir donné à Marie-Hélène BISEUL), Eric TOULGOAT (pouvoir donné à Richard HAAS), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Isabelle ETIEMBLE)

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-110

**TARIFS LOCATIONS GRAND PRE ET AUTRES SALLES MUNICIPALES
POUR 2020**

Rapporteur : Madame Brigitte Merle, adjointe à la culture et à la solidarité internationale

Comme chaque année, il convient d'étudier la tarification des salles du Grand Pré, ainsi que des autres espaces de la Ville dont l'occupation est payante.

Pour rappel, les usages de la quasi-totalité des espaces municipaux sont gérés depuis le Grand Pré.

Dans un souci permanent de garantir le meilleur service public possible, il convient de placer au niveau le plus judicieux les tarifs desdites locations et prestations.

A noter qu'il y a un fort taux de fidélisation, partant d'une satisfaction d'accueil assez largement exprimée par les usagers.

L'exercice 2019 a montré une activité dynamique et toujours aussi diverse en termes d'usagers et natures d'événements accueillis.

Cela se traduit par des recettes satisfaisantes ; toutefois, cela n'engendre pas nécessairement une augmentation de ces recettes, car la nécessité de soutien de l'action associative, ou ayant vocation à intérêt communautaire, conduit à développer des partenariats (CF. *graph recettes locations*).

➤ **Rappel des modifications tarifaires appliquées au titre de l'exercice 2019**

- ✓ Une augmentation de 1,5 % pour l'ensemble des salles.

Par ailleurs, quelques ajustements parmi les prestations diverses, à savoir :

- ✓ La simplification de la grille tarifaire par la proposition d'une seule rubrique « associations et particuliers languedusiens ».

Ceci en appliquant – 25 % pour les particuliers concernant l’usage de la salle Prévert afin de conserver l’accessibilité spécifique jusqu’alors proposée à ces derniers.

➤ ***Proposition au titre de l’exercice 2020***

- ✓ Une augmentation de 1,5 % pour l’ensemble des salles ;

Vous trouverez la nouvelle proposition tarifaire sur les bases indiquées dans les tableaux ci-joints.

Aussi, je vous propose :

- de vous prononcer favorablement sur les tarifs des salles municipales pour l'année 2020 ;
- d’autoriser Madame La Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l’unanimité.